

N'HESITEZ PAS A FAIRE LE BON CHOIX
ET A LE PARTAGER : VOTEZ CFTC

LES INSTANCES DE CONCERTATION A CARACTÈRE INDIVIDUEL

Les instances de concertation à caractère individuel :

- ↳ Traitent des sujets relatifs aux carrières individuelles
- ↳ Sont obligatoirement saisies pour donner un avis sur les actes ayant un impact sur la gestion du corps et sur la carrière de chaque agent de ce corps
- ↳ Sont paritaires
- ↳ Permettent de défendre vos droits et de contrôler leur respect

Les commissions locales sont consultées pour les :

- ↳ Avancements de grade
- ↳ Recours en évaluation (CREP)
- ↳ Refus de titularisation
- ↳ Refus pour congé de formation syndicale
- ↳ Refus de formation professionnelle ou de préparation à un concours
- ↳ Refus de mise en disponibilité pour convenances personnelles
- ↳ Questions de discipline de leur niveau

Les commissions centrales sont consultées pour les :

- ↳ Changements de corps
- ↳ Avancements de grade (nominations limitées aux corps n'ayant pas de CAPL)
- ↳ Recours en évaluation (en appel suite à la CAPL)
- ↳ Demandes de réintégration
- ↳ Demandes de détachement
- ↳ Demandes de démissions
- ↳ Refus de titularisation (en appel suite à la CAPL)
- ↳ Questions de discipline de leur niveau
- ↳ Questions de déontologie
- ↳ Questions du ressort des commissions locales pour les corps n'ayant pas de CAPL

VOS COMMISSIONS CENTRALES
Commission Administrative Paritaire Centrale (CAPC) des

- ↳ Administrateurs Civils (AC)
- ↳ Attachés d'administration de l'Etat (AAE)
- ↳ Ingénieurs des Travaux Maritimes (ITM)
- ↳ Agents Techniques du Ministère de la Défense (ATMD)
- ↳ Secrétaires Administratifs (SA)
- ↳ Adjointes Administratifs (AA)
- ↳ Techniciens Paramédicaux Civils et Infirmiers Civils de Soins généraux (TPC/ICSG)
- ↳ Aides-soignants et Agents des services hospitaliers qualifiés civils (AS/ASHQC)
- ↳ Infirmiers de la Défense (ID)
- ↳ Cadres de santé paramédicaux civils (CSPC)
- ↳ Ingénieurs d'Etudes et de Fabrications (IEF)
- ↳ Techniciens Supérieurs d'Etudes et Fabrications (TSEF)
- ↳ Personnels civils de rééducation et médico-techniques et infirmiers civils en soins généraux et spécialisés (PCRMT/ICSGS)
- ↳ Conseillers Techniques de Service Social (CTSS)
- ↳ Assistants de Service Social (ASS)

Commission consultative paritaire unifiée (CCPU) des agents non titulaires

Commission paritaire spécifique des Ingénieurs Cadres Technico-commerciaux et Techniciens Cadres Technico-commerciaux (CPS ICT/TCT)

VOS COMMISSIONS LOCALES

Commissions Administrative Paritaire Locale (CAPL) des

- ↳ Agents Techniques du Ministère de la Défense (ATMD)
- ↳ Adjointes Administratifs (AA)
- ↳ Secrétaires Administratifs (SA)
- ↳ Techniciens Supérieurs d'Etudes et Fabrications (TSEF)
- ↳ Aides-soignants et Agents des services hospitaliers qualifiés civils (AS/ASHQC)
- ↳ Techniciens paramédicaux civils (TPC)

Commissions d'Avancement des Personnels à Statut Ouvrier (CAPSO)



QUI SOMMES-NOUS ?

La CFTC, née en 1919, est un syndicat de construction sociale depuis bientôt 100 ans.

Figure historique du syndicalisme français, elle perpétue les valeurs sociales chrétiennes qui fondèrent notre pays et notre civilisation européenne, avec en particulier **la dignité de la Personne humaine au cœur de son travail et la défense du Bien commun.**

Aujourd'hui la CFTC défend un projet de société pour sécuriser les parcours de vie : **le statut du travailleur.** Sur les différentes étapes qui jalonnent la vie professionnelle, la CFTC a examiné les risques de ruptures et envisagé des mesures qui pourraient les éviter ou permettre de rebondir après elles. Il s'agit de permettre la construction du **parcours professionnel et la mobilité choisie.**

Parce qu'elle s'attache à considérer la personne humaine dans sa globalité, la CFTC œuvre pour **la conciliation des temps de vie** (vie professionnelle, personnelle, familiale, citoyenne, associative).

LES INSTANCES DE CONCERTATION A CARACTÈRE GÉNÉRAL

Les Comités Techniques

- ✦ Constituent, à différents niveaux, des lieux de discussion et d'information entre l'administration et les organisations syndicales qui représentent le personnel.
- ✦ Sont consultés sur les questions relatives :
 - ✦ à l'organisation et au fonctionnement des organismes ou services
 - ✦ à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
 - ✦ aux évolutions technologiques et de méthodes de travail et à leur incidence sur les personnels
 - ✦ aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférant
 - ✦ à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles.

Les militants de votre syndicat sont informés, formés et outillés pour vous accompagner et vous aider. L'expertise du réseau CFTC est à votre service.



NOS ACTIONS

Défendre vos droits, vos intérêts et ceux de votre famille, en privilégiant la négociation dans un esprit de réel partenariat

Affirmer votre rôle et votre place en tant que personnel civil au sein du Ministère des Armées

Préserver votre avenir, votre statut, améliorer votre rémunération, rendre attractif votre parcours professionnel et garantir votre retraite

Agir pour votre déroulement de carrière

Vous conseiller et vous soutenir

Vous préserver des risques psycho-sociaux et améliorer vos conditions de travail

LES DIFFERENTS COMITES TECHNIQUES

Comité Technique Ministériel (CTM)

Pour l'ensemble du personnel civil de la Défense

Comité Technique d'Administration Central (CTAC)

Pour l'Administration centrale et les Services à Compétences Nationales

Comités Techniques des Centres Ministériels de Gestion (CT de CMG)*

Pour chaque CMG

Comités Techniques de Base de Défense (CT de BDD)

Pour chaque Base de Défense

Les Comités Techniques de Réseau (CTR)

Par chaîne d'emploi

Air, Terre, Marine, SCA, DGA, SSA, DSNJ, SID, DIRISI, SIMu, SEA, DRH-MD, SIAé

* Pas d'élection directe. C'est l'agrégation des résultats des CT de BdD dans les établissements relevant du périmètre du CMG qui permettra de désigner les représentants de votre organisation syndicale

Les résultats obtenus par notre organisation syndicale dans ces divers comités techniques, permettront de désigner vos représentants pour :

La Commission Centrale de Prévention (CCP)

Les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Pour la prévention des risques professionnels :

- ✦ se déclinent du niveau ministériel jusqu'au niveau local,
- ✦ formulent un avis consultatif sur tout document relatif à l'HSCT,
- ✦ contribuent à l'amélioration des conditions de travail des organismes du Ministère des Armées.

Les Instances à caractère sociale :

✦ **Le Conseil Central de l'Action Sociale**

✦ **Les Comités Sociaux**

- ✦ participent à la définition et à la mise en œuvre de la politique d'action sociale du ministère,
- ✦ font connaître les besoins des ressortissants en matière d'action sociale,
- ✦ participent à l'attribution des secours et des prêts sociaux et décident de l'utilisation des crédits alloués au titre des actions sociales communautaires et culturelles.

NOS VALEURS

Un monde plus juste et plus humain

La Solidarité

La Responsabilité

La Liberté

La Justice sociale

La Participation démocratique

Le Développement durable

L'Indépendance politique et religieuse

Le respect de la dignité de chaque personne

Le Bien Commun

La Subsidiarité

La Fraternité